Mairie de Mérindol - Département de Vaucluse
Arrondissement d'Apt

SORTIE LIBRE DE L'ALSH (PERISCOLAIRE, MERCREDIS, VACANCES,)
UNIQUEMENT VALABLE POUR LES ELEMENTAIRES (CP AU CM2)

ATTESTATION DE DECHARGE DE RESPONSABILITE 2025/2026

Je, soussigné Mme, M. _____

parent de l'enfant _____ élève en classe de _____

autorise mon enfant à partir seul :

- du périscolaire du soir après l'école à :

  ☐ 17h30*
  ☐ 17h45*
  ☐ 17h55*

- le mercredi et les vacances scolaires à:

  ☐ 17h00*
  ☐ 17h30*
  ☐ 17h55*

et **ce pour tous les jours** ou mon enfant est présent à l'ALSH durant l'année scolaire 2025/2026
**Choisir l'heure à laquelle le personnel encadrant laissera votre enfant partir seul.*

Par cette attestation, je décharge de toutes responsabilités l'accueil de loisirs de Mérindol et tout son personnel encadrant, une fois mon enfant hors des locaux de l'ALSH à l'heure indiquée.

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

À _____ le __/__/____

Place de la Mairie - 84360 Mérindol
lesenfantsdemerindol@orange.fr